

obtenir son plutonium. Le Canada ne serait donc responsable que dans la mesure où la technologie canadienne — et non les matières fissiles — a servi indirectement à accélérer un processus dans lequel l'Inde s'est engagée. Moralement toute la question est donc de savoir si l'Inde aurait véritablement développé son programme nucléaire sans l'assistance nucléaire canadienne. Personne ne pourra jamais, bien sûr, répondre à cette question puisqu'il est impossible de créer en réalité une situation *ante* qui pourrait être conforme à l'hypothèse que l'on pose en théorie *ex post facto*. Quoi qu'il en soit, c'est dans toute cette affaire la surprise du Canada qui étonne le plus, car un observateur attentif de la situation internationale pouvait d'ores et déjà prévoir dès 1972, sinon bien avant selon d'autres spécialistes, que l'Inde était loin d'avoir renoncé à l'«option nucléaire».

Or, dans le domaine de la technologie nucléaire, il est beaucoup d'autres pays que l'Inde qui bénéficient du concours canadien en matière de réacteurs nucléaires ou de fournitures de matières fissiles. Certains de ces pays, de surcroît, n'ont jamais ratifié le traité de non-prolifération de 1968. A telle enseigne l'Argentine, le Pakistan, l'Espagne et le Japon en ce qui concerne la fourniture d'uranium. Le cas de la Corée du Sud est différent, puisque celle-ci a décidé récemment de ratifier le traité, ce qui ne l'a pas empêchée par ailleurs de déclarer, il n'y a pas si longtemps non plus, qu'il ne devrait pas lui être logiquement interdit de penser à l'armement nucléaire, si jamais il venait à l'idée des Etats-Unis de priver la Corée du Sud de leur «parapluie» atomique.

Réacteurs nucléaires et bombes nucléaires

Il n'est donc pas absurde de penser que certains pays récipiendaires de l'aide canadienne pourraient dans l'avenir, à l'instar de l'Inde, faire éclater leurs propres engins nucléaires, d'autant qu'il existe à leur égard de fortes présomptions du simple fait qu'ils n'aient pas encore ratifié le traité de 1968 sur la non-prolifération des armements nucléaires.

En ce domaine, il faut surtout savoir que l'industrie civile peut constituer une étape importante du progrès dans le domaine de la technologie nucléaire militaire. La fabrication d'une bombe nucléaire suppose en effet qu'un pays puisse disposer de matières fissiles, l'uranium 235 et le plutonium 239 étant les matériaux les plus fréquemment utilisés. Pour obtenir de l'uranium 235, il faut enrichir la teneur isotopique de l'uranium 235 contenu dans l'uranium naturel. Le procédé en lui-même est fort complexe en plus d'être fort coûteux. Quant au plutonium 239, c'est uniquement à partir des réactions nucléaires qui se produisent à l'intérieur des réacteurs que l'on peut l'obtenir. L'opération est également fort coûteuse, — on évalue par exemple à \$60,000 le kilogramme de plutonium 239 contenant une faible teneur de l'isotope 240 (3 p.cent)—, mais elle est à la portée de la plupart des Etats qui disposent de réacteurs nucléaires alimentés à base d'uranium 238.